NOUVELLES DU JOUR

La fête de Noël à Paris

Paris, 24 décembre. — Il semble que Paris n'attendait que la séparation des Chambres pour revêtir sa physionomie habituelle. A cette époque de l'année, à huit heures, les boulevards sont noirs de monde, les petites boutiques, installées de chaque côté, sont assiégées. Les trottoirs sont sillonnés de camelots criant : « Le jouet du jour, la question de Panama, le jeu d'...échecs, etc., etc... »

Dans les églises, depuis dix heures, énorme affluence de fidèles, attendant la messe de minuit.

Les cafés, brasseries, restaurants, restent ouverts toute la nuit, brillamment illuminés, donnant aux grandes artères un aspect réjouissant.

Relativement peu de députés ont quitté Paris, où les retient la crainte des électeurs.

Perquisitions chez des anarchistes à Rive-de-Giers

Rive-de-Giers, 24 décembre. — Des perquisitions ont été opérées, aujourd'hui, chez divers anarchistes. De nombreux papiers ont été saisis.

Les relations commerciales de la France avec la Suisse

Berne, 24 décembre. — En prévision d'une rupture avec la France, le Conseil fédéral examinera mardi, le projet des relèvements douaniers, portant sur plus de cent cinquante articles.

L'Allemagne et ses forces militaires. — La Russie

La guerre serait-elle à l'horizon ?

A Berlin, Guillaume continue à vouloir sa loi d'augmentation des forces militaires. A Paris, on répète trop qu'il n'y a qu'une guerre qui puisse sauver le gouvernement; c'est ce qu'on disait en 1870, sous Napoléon III.

On annonce que Guillaume fera, le jour de l'an, un significatif discours aux commandants de corps d'armée, discours très important, dont le texte sera publié aussitôt, contrairement aux usages antérieurs.

A cette attitude de l'Allemagne, la Russie répond. On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

« Toutes les dispositions sont prises, au ministère de la guerre, pour renforcer les garnisons russes de la frontière allemande si le projet de loi militaire allemande est adopté.

» Plusieurs divisions du Caucase sont prêtes à partir. »

Une scandaleuse affaire en Angleterre

Londres, 24 décembre. — La *Pall Mall Gazette* raconte qu'en 1874, un Anglais très riche et appartenant à la haute société, devenait père à Milan d'une fille illégitime. L'enfant fut placée dans les meilleures pensions de France et d'Italie, et ramenée à Littlehampton.

Le père agissait, cela va sans dire, à l'insu de sa femme, et se faisait passer pour le tuteur de la jeune fille.

En 1892, sa femme mourut et peu de temps après, l'Anglais épousait sa propre fille. Deux ans après, elle accouchait et le 5 juillet dernier, la malheureuse jeune femme apprenait que son mari était aussi son père, abandonnait son domicile conjugal et allait s'installer chez un pasteur. Elle n'est âgée que de 18 ans.

Attentat criminel en Irlande

Dublin, 25 décembre. — On a tenté hier soir, à onze heures, de faire sauter le cabinet de M. John Morley, secrétaire d'Etat pour les affaires d'Irlande, qui se trouve actuellement à Dublin.

Un engin chargé de dynamite a fait explosion sous une des fenêtres du cabinet du ministre. Un agent de la sûreté a été tué. Toutes les vitres des maisons avoisinantes ont été brisées.

Dublin, 26 décembre. — Il paraît que l'attentat était dirigé contre le bureau du chef de la police de sûreté qui est situé à l'entresol du bâtiment. Au premier étage se trouve la bibliothèque de M. John Morley, secrétaire pour l'Irlande.

Le bureau est situé à proximité du château de Dublin et de l'hôtel de ville, dont les vitres ont été brisées.

On croit que l'agent de la sûreté qui a été tué a donné un coup de pied dans la bombe, déterminant ainsi l'explosion.

L'agent a eu une jambe enlevée. Il a été transporté à l'hôpital, où il est mort peu après.

L'explosion a causé de grands dégâts dans les maisons avoisinantes. Des murailles très épaisses ont été lézardées.

Jusqu'à présent, la police n'a relevé aucun indice sur l'auteur de cet attentat.

Aucune arrestation n'a été opérée.

Les sociétés par actions

Paris, 24 décembre. — En présence des scandales financiers qui se perpétuent, M. Mège et plusieurs de ses collègues ont saisi la Chambre d'une proposition modifiant les articles 13 et 15 de la loi du 24 juillet 1867, sur les sociétés par actions.

Ces modifications tendent à rendre obligatoire la peine de l'emprisonnement, dans les cas délictueux prévus à l'article 13 et à substituer le châtiment de l'article 408, paragraphe 2, du Code pénal, à celui de l'article 405, dans l'article 15 de la loi qui prévoit notamment, les cas de distribution de dividendes fictifs et la confection de faux inventaires.

Enfin, les auteurs de la proposition veulent rendre applicables au financier inculpé en fuite, les dispositions du code d'instruction criminelle, qui permettent de séquestrer les biens du contumace.

La session

Paris, 24 déc. — Le *Gaulois* dit que la session qui vient de finir, bien que laborieuse et vide à été pourtant salutaire, car elle a coulé définitivement, devant l'opinion publique, le personnel à la fois sectaire et présomptueux, qui, depuis des années, nous opprimait et qui, les bras ouverts pour tous les aventuriers venus d'Allemagne, a traité en parias les trois quarts des français, dont on a combattu les convictions et les croyances.

L'élection de Carmaux

Carmaux, 24 décembre. — M. J. Jaurès adresse aux électeurs de Carmaux la proclamation suivante :

« Electeurs, j'ai déjà lutté avec vous, en 1885, contre la réaction.

» L'œuvre essentielle des républicains reste inattaquable et glorieuse. La République a organisé l'armée, non pour déchaîner la guerre avec les peuples et empêcher l'union de tous les travailleurs, mais pour défendre la patrie, si les despotes étrangers la menacent. Elle a multiplié les écoles pour préparer l'affranchissement des esprits.

» Mais la République, à peine victorieuse, a été comme envahie par les puissances d'argent, et elle a ajourné la question sociale...

» Les politiciens, qui ont toléré, depuis dix ans, par faiblesse ou par calcul, tous les scandales et toutes les exploitations, nous accusent d'être des partageux. C'est un mensonge. Les vrais partageux, ce sont ceux qui se sont partagés les millions du Panama et l'épargne du pays.

» Que les cultivateurs se syndiquent, pour échapper aux spéculateurs et aux usuriers, comme les ouvriers se syndiquent pour défendre leur salaire.

» Que les paysans affirment leur droit et leur volonté de voter librement, que les ouvriers mettent au service de la République sociale le bulletin de vote, qu'ils ont glorieusement défendu contre la réaction.

» Pour achever les réactionnaires qui relèvent la tête, il faut proclamer enfin la République du travail, de l'honnêteté et des réformes décisives, la République socialiste.

» Nous déployons notre drapeau hardiment, sans capitulation, sans trahison et sans peur.

» Démocrates sincères, républicains indomptés et intègres, travailleurs de la mine, de l'usine et des champs, ralliez-vous à notre appel. » Signé : JEAN JAURÈS.

» ancien député du Tarn. »

Manifestation ouvrière à Liverpool

Londres, 24 décembre. — Le parti ouvrier a fait, hier soir, à Bristol, une manifestation.

Les orateurs ont vivement critiqué la décision prise par les autorités qui avaient envoyé un escadron de dragons sur les lieux. Lorsque les discours ont été terminés, les soldats ont dispersé le foule. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Guillaume II et M. Krupp

Berlin, 24 décembre. — L'empereur a reçu aujourd'hui, au nouveau palais de Potsdam, M. Krupp. Il s'est longuement entretenu avec lui.

On considère que la faveur particulière que le souverain a témoignée à M. Krupp est une réponse péremptoire à ceux qui ont cherché, dans ces derniers temps, à faire suspecter le patriotisme du célèbre fabricant de canons.

NOS DÉBOUCHÉS EN CHINE

Des avantages à retirer des voies directes de pénétration

Que conclure de toutes ces discussions relatives à la meilleure voie de pénétration dans les provinces du Yunnan, du Quang-Tung, du Kueichou du Seuchuan, provinces qui constituent la sphère d'action directe et immédiate du Tonkin ?

De nombreuses routes commerciales par terre et par eau conduisent aux marchés de Yunnanfou, Kueiyangfou et Chungking ; mais la plus courte, est celle que suivront les marchandises jugées les plus *avantageuses* par les marchands indigènes eux-mêmes.

Il ne suffit pas de dire *notre route est la plus courte, la moins onéreuse*, il faut que les marchandises ne soient pas plus chères que celles qui suivent d'autres voies de pénétration. Si le fret d'une balle de lainages vendue à Yunnanfou est moins élevé que celui qui grève la balle de marchandises dirigée sur ce marché par une autre voie de pénétration, cet avantage ne saurait se maintenir qu'à la condition de vendre ces lainages au même prix que nos concurrents qui auraient pris un autre chemin pour atteindre Yunnanfou.

Toutes les routes commerciales qui desservent les provinces du Yunnan, du Quang-Tung, du Kueichou, du Seuchuan, sont plus ou moins longues, plus ou moins sûres, plus ou moins avantageuses, au point de vue des droits de douane, au fret et des frais de transport par chevaux de l'Etat et par porteurs.

Elles ont l'*inconvenant* et l'*avantage* d'être internationales. L'*inconvenant* résulte du fait que le monopole disparaît pour la France. L'*avantage* consiste dans la possibilité de concourir faute de monopole au profit d'une autre nation, l'Angleterre par exemple, la nation la plus puissante commercialement parlant, en Chine et ailleurs.

Il faut en conclure :

1° Que Chung-King, « le *Liverpool de la Chine* » selon Hosie le consul Anglais dans le Seuchuan, est un marché international, parce que les frais de transport par terre, à travers le Yunnan, ou par eau sur le fleuve bleu, (Yongtze Kiang) de Shonghaï à Chunking, via Itchang, sont à peu près égaux en ce moment.

2° Que le fleuve bleu est une route ouverte à toutes les nations et Chungking, une ville ouverte au commerce du monde entier.

3° Que le marché de Chungking subit l'influence du Tonkin, par la voie ascendante de Laokaï — Yunanfou — et Chungking, et celle de Sanghaï et de Hankeou par la route latérale de l'est à l'ouest, c'est-à-dire par le Yongtzé.

4° Que les marchandises d'exportation du Yunnan septentrional et du Seuchuan, y compris celle du Kueichou septentrional, seront dirigées par le fleuve bleu (Yongtzé) vers Shanghaï, le grand port d'exportation général de l'ouest et du centre de la Chine.

5° Que l'Angleterre, en obtenant récemment, grâce à une convention basée sur celle de Chefoo ; les avantages des ports ouverts, au profit de Chung-King dans le Seuchuan, ne se trouve pas dans une situation aussi avantageuse que la France à Laokaï; en ce sens que nous pouvons répondre à la navigation à vapeur, entre Itchong et Chung-King, qui ne tardera pas à être imposée à la Chine, par un autre progrès, un autre moyen d'abréger les distances et de réduire les frais de transport; j'entends parler du chemin de fer d'Hanoï à Laokaï appelé à réduire de plus de 65 0/0 les frais de transports qui grèvent les marchandises importées en Chine par la trouée de Laokaï ou par Longtchéou.

6° Que l'Angleterre, en obtenant l'autorisation de relier Itchong à Chieng-King, par une ligne de bateau à vapeur ne pourra jouir exclusivement de cet avantage. La France profite de la clause « *la nation la plus favorisée* ». Bref si les frets entre Shanghaï et Chung-King étaient demain restreints des deux tiers, grâce à la navigation à vapeur entre Itchang et Chung-King, nos négociants peuvent profiter de cet avantage, tandis que les avantages de pénétration viâ Mungtzen, et viâ Longtcheou ne sont pas internationaux.

En réalité le Tonkin constitue un moyen sûr et stable au profit de la France de conquérir une grande partie du Yunnam, du Kueichou, du Quang-Tung et du Seuchuan.

Quel est le point capital ?

Il ne faut pour le mouvement se préoccuper que d'un fait : Chun-King, la métropole de l'extrême-ouest, située dans une des parties les plus riches du céleste Empire est ouverte, *depuis hier, au commerce du monde.*

La France peut y occuper une place aussi honorable que l'Angleterre. Elle peut, grâce à ce marché, approvisionner une grande partie du Seuchuan du Nord et de l'Ouest, tenir tête à ses concurrents, se fixer solidement à Totchienloo, le marché des échanges et la porte orientale du Thibet d'où partent les caravanes.

— La zone *Cisfluviale*, c'est-à-dire celle qui est située sur la rive droite du Yongtzé (fleuve bleu) et qui s'étend entre Yunnanfou, capitale commerciale du Yunnan et le fleuve bleu tombe *sous l'action de Yunnanfou et en partie sous celle de Chung-King.*

Si nous utilisons dans la mesure du possible les cours d'eau qui se jettent dans le fleuve bleu, on peut hardiment affirmer que cette zone doit être commercialement exploitée par Yunnanfou, au point de vue de l'importation et de l'exportation et non par Chung-King; les cours d'eau peu navigables pour les jonques de grand tonnage peuvent être utilisés par les embarcations d'un faible tirant d'eau.

Quant au marché de Yunnanfou il tombe sous l'action du Tonkin et non sous celle de Chang-King.

Et la partie transfluviale ?

La zone transfluviale située au-delà la rive gauche du Yangtze et qui s'étend jusqu'au Thibet et jusqu'à Chentou, nous pouvons, concurremment avec nos rivaux, l'exploiter par le fleuve bleu et par l'imporium de Chung-King. Les frais de transport sont les mêmes, peu importe la nationalité, vendons des marchandises au même prix que nos concurrents et nous aurons là un vaste champ d'action ouvert à notre commerce d'exportation. Quant aux marchandises que nous pourrions acheter dans cette zone nous pouvons rivaliser avec les acheteurs des autres nationalités.

En résumé, les marchés du Quang-Tung ceux du sud et du centre du Yunnan et du Kueichou appartiennent au commerce du Tonkin par les douanes de Mungtzen et de Longtcheou. Quant à la zone Transfluviale du Seuchuan elle tombe incontestablement, jusqu'à un certain point, sous l'action de Yunnanfou, un marché que je ne puis m'empêcher d'appeler un marché français. Mais elle subira toujours l'action internationale de Shonghaï par le Yangtzé.

En conséquence, notre intérêt et notre devoir nous ordonment d'aborder immédiatement les marchés situés dans notre sphère d'action *immédiate du Tonkin* : Yunnanfou, Kueiyangfou, et peut-être Talifou. La route de Pokoï, route commerciale internationale dont nous avons parlé, ne peut pas rivaliser avec la route de terre viâ Mungtzen et Longtcheou. En d'autres termes, il faut se hâter d'envoyer des agents *français à Mungtzen et à Longtcheou*, et surtout à Chungking.

Mungtzen, Lungcheou, Chung-King, voilà le triangle de notre action Chung-King en est le sommet. *N'oublions pas que la moindre hésitation pourrait* nous priver d'une région où 100 millions d'habitants nous donneront la préférance, à condition que nous soyons sous tous les rapports, à la hauteur de nos *concurrents*. Si la place est occupée par les Anglais, les Allemands, les Américains, les Belges, la lutte sera impossible. Et les milliards entrevus par l'esprit de pénétration et la clairvoyance de Lord Dufferin serviront à compliquer les évènements en Europe et en Asie.

L'avenir est au plus riche. L'Egypte deviendra une province anglaise; la Mer Noire restera un élément de discorde ; l'Alsace-Lorraine s'épuisera en vaines espérances et se fatiguera d'une lutte morale qui l'écrase et la torture, si les prédictions de lord Dufferin se réalisent ; bref, si la Grande-Bretagne fera, avec le Céleste-Empire un trafic de vingt milliards de francs.

Tout à un commencement ici-bas. Ces milliards, c'est la France industrielle qui les fera naître, peu à peu en abandonnant les marchés du Yunnan, des deux Quang, du Kueichou, du Seuchuan, et de tous les autres ports ouverts.

Un peuple a pu sacrifier l'Inde qui assure en partie la fortune de l'Angleterre ; mais, récidiver, à un siècle de distance, *non jamais*; sous peine de disparaître en Asie et en Afrique.

Est-il vrai que l'Angleterre va relier Itchang à Chung-King par la vapeur?

Oui, cet évènement qui est un acte de haute civilisation, un acte humanitaire, un acte d'utilité générale je l'ai prévu en 1885.

Quand j'ai eu la douloureuse mission de sauver quand même les Européens renfermés à Mandalay lors de l'arrivée de la flottile anglaise en vue de la ville sainte. J'écrivais alors à quelques amis influents à la Chambre et au Sénat.

« La porte de la Birmanie forcée, ce n'est rien ; » nous devions nous attendre à cet événement fatal. » Le couronnement de l'œuvre séculaire de pénétra» tion jusqu'au cœur du Seuchuan se fera à Chung» king, sur le fleuve bleu. Avant dix ans, les mar» chandises anglaises, conformément aux paroles » d'Hollette et de Colquhoun, deux vaillants pionniers » un peu démodés aujourd'hui, pénétreront, « sur les » ailes de la vapeur », jusqu'à Chun-King, le cœur » de la Chine occidentale, dont Marco Polo avait déjà » vanté le climat, les richesses et les qualités des ha» bitants ». On m'appelait alors pessimiste, et on répondait en disant : « Nous avons bien autre chose à » faire ».

Les Anglais, eux aussi avaient autre chose à faire; cela ne les a pas empêché de répondre à notre Tonkin par l'occupation des routes qui mènent droit au Yunnan et au Seuchuan. Et, cette première position conquise, ils ont porté toute leur attention sur la route de Yangtzé. Chun-King la métropole commerciale du Seuchuan qui absorbe une si grande quantité de filés de coton, de lainages et d'autres articles de fabrication anglaise, est aujourd'hui une forteresse qui a capitulé. Chungking qui ouvre son marché au commerce du monde, va de plus être relié à Shanghai par la vapeur.

L'implacable logique de la politique britannique triomphe des résistances du vieux parti chinois qui sacrifierait les voinus de la douane Chungking à la crainte de l'influence des *Barbares* ? En résumé, Chungking sera un autre Hankiou : Hosie avait raison ; Chungking, c'est le Liverpool de la Chine, mais Liverpool dont nous pouvons profiter aussi. Au point de vue de nos intérêts immédiats, il serait préférable que Chungking ne fut jamais relié à Sanghaï par la vapeur car Yunnafou serait alors plus à même d'exercer sur Chunking une grande influence commerciale.

N'oublions pas que Yunnanfou est, grâce à son voisinage du Tonbin un marché français.

La France répondra à la navigation à vapeur entre Itchang et Chungking par le chemin de fer d'Hanoï à Laokaï, les deux évènements ont une égale partie et une importance capitale.

Il importe que toutes les Chambres de commerce en France prennent à cœur la solution de ces quelques kilomètres de chemin de fer ou de la ligne de navigation à vapeur à l'effet de relier Hanoï à Laokaï par une voie rapide. Oui, le fret et Itchang et Chungking sera considérablement diminué quand on aura relié ces deux villes par la vapeur. Mais quand nous aurons relié Hanoï à Laokai dans les mêmes conditions, nous obtiendrons sur le fret la même réduction.

Envisagez les choses à n importe quel point de vue, notre industrie peut sans hésiter prétendre aux deux tiers des 100 millions d'acheteurs dont nous avons parlé. Les marchandises d'exportation de la Chine nous pouvons les acheter dans les mêmes conditions que nos concurrents et les exporter par le Yangtze et Schanghai aussi bien que nos rivaux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 décembre. — Hier tout était perdu. Aujourd'hui tout est sauvé. Comme toujours, la bourse exagère les mouvements dans un sens comme dans l'autre. Le succès du ministère a produit bon effet, mais de là à conclure que nous sommes revenus à une situation normale, il y a encore loin.

On va probablement en vue de la fin de l'année, essayer de tenir les cours; et le départ de la Chambre en vacances en sera un des facteurs. Les places étrangères sont fermes.

Le 3 0/0 reste pendant presque toute la séance à 97.75 pour finir de hausser de plus d'un franc sur hier à 97.90. Vive reprise des sociétés de crédit. La mesure prise par le Crédit foncier de poursuivre des diffamateurs produit bon effet. Il finit à 1022,75. La Banque de Paris est à 667.50. Le Crédit Lyonnais est en bonnes tendances à 770.

Bonne tenue des obligations de la Société des Immeubles de France. Les fonds étrangers sont en général bien tenus. L'Italien est à 93.20. La réaction n'a eu sur ce fonds qu'une bien minime action. L'Extérieure est faible sur le bruit d'une maladie du jeune roi. Portugais très ferme à 23. Les fonds ottomans ont une meelleure allure. En Banque, le marché est également ferme.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 24 décembre. — La bourse n'a pu cette semaine, échapper à l'influence des évènements. Tout ce qui se passe est profondément triste, mais il faudrait bien se garder de céder à un affolement, nous aurons encore bien certainement des séances troublées, aussi, devons-nous souhaiter qu'on en finisse au plus vite avec cette malheureuse affaire.

Le perpétuel qui vive dans lequel on se trouve, si il devait se perpétuer serait la ruine des affaires. Le 3 0/0 est à 97,75. Les établissements de Crédit ont payé un large tribut à la baisse.

Le Crédit foncier est à 1020. Une certaine spéculation s'acharne sur ce titre. Il y a, de ce coté un parti pris qui ne raisonne pas. Le Crédit Lyonnais finit à 770 bien qu'on affirme que le chiffre de ses bénéfices lui permette de maintenir son dividende à 30 fr.

La Société générale n'a presque pas souffert de la réaction. Malgré la crise, les obligations de la Société des Immeubles de France se sont maintenus fermes. Les cours des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer ont suivi les oscillations de la rente. Bonne tenue des obligations des chemins de fer économiques.

Les méridionaux Italiens sont une valeur de placement. La Banque des Pays autrichiens reste bien tenue. Comme nous l'avons dit, elle vient d'avoir à Vienne, un grand succès dans une émission. Le vent de baisse qui a soufflé presque toute la semaine, sur le marché n'a eu aucune prise sur les obligations Ferranti, ni sur les châlets de commodité.

Bien que n'étant pas intéressés dans les évènements qui ont fait reculer nos rentes, les fonds étrangers ont un peu faibli. L'Italien est resté assez ferme à 93.20. Les succès remportés par le cabinet Giolitti ne peuvent que lui profiter. Le mouvement de hausse qu'on avait essayé de faire sur l'Extérieure n'a pu se continuer en cote.

Chose extraordinaire au milieu de la tourmente, le Portugais a monté. En Banque, on prévoit une reprise sur les actions privilégiées de la Galicia. L'attention du marché se porte de nouveau sur la part de Soufres Romains. On prévoit des cours plus élevés. Il nous semble, cependant, que la Compagnie, au lieu de ne communiquer ses recettes qu'à quelques initiés, devrait en donner la publication officielle, comme elle avait commencé à le faire.

L'obligation Puerto-Santa Maria reste en dehors des agitations du marché. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer de Rock Island-Peoria-St-Louis ne négocient en nouvelle hausse à 498.

Cette bonne tendance est due à l'approche du détachement du coupon semestriel et à la progression des recettes.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

L'OMNIBUS DE LA PRÉFECTURE

Un escarpe disait : « Le panier à salade
N'a plus, comme autrefois, une odeur rance et fade :
On y fourre à présent tant de gens comme il faut,
Qu'il est tout embaumé par le plus fin Congo.

33390 UN CIPAL, A VICTOR VAISSIER.

CARTES DE VISITES A LA MINUTE.

— L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. *(Voir 4e page).*

Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

CANTONS DE ROUBAIX ET LANNOY

Scrutins du Dimanche 25 Décembre 1892

DEUXIÈME TOUR

Résultats:

Electeurs inscrits : 2.049

ÉLECTION DE DEUX JUGES

ROUBAIX

Votants	297
MM. HENRI CARRÉ	279
EMILE BOSSUT	276
Voix diverses	23

LANNOY

Votants	59
MM. EMILE BOSSUT	58
HENRI CARRÉ	57

RÉSULTAT TOTAL

MM. HENRI CARRÉ	336 élu
EMILE BOSSUT	334 »

ÉLECTION DE DEUX JUGES SUPPLÉANTS

ROUBAIX

Votants	298
MM. CHARLES LEBORGNE	277
STÉPHANE WIBAUX	278
Voix diverses	27

LANNOY

Votants	59
MM. CHARLES LEBORGNE	58
STÉPHANE WIBAUX	57

RÉSULTAT TOTAL

MM. CHARLES LEBORGNE	336 élu
STÉPHANE WIBAUX	334 »

Au 1er tour de scrutin, le dimanche 11 décembre, il y avait eu quatre cent quinze votants à Roubaix, et quatre vingt-six à Lannoy.

La fête de Noël. — Comme chaque année, cette grande solennité chrétienne, avec son caractère de poésie si touchante, a fourni, à la population roubaisienne, l'occasion de manifester la vivacité de sa foi et de ses sentiments religieux.

Dimanche matin, dès quatre heures, le carillon de Saint-Martin et les cloches de toutes les paroisses de la ville, envoyaient, dans toutes les directions, leurs joyeux appels, pour la messe dite de minuit. Bientôt après, au milieu de la nuit splendidement étoilée, de nombreux groupes, affrontant la rigueur de la température, et débouchant de tous les côtés, se rendaient dans les églises, qui, toutes, ont été comblés pour la célébration de cette première messe. Il est toujours émouvant, le spectacle de cette foule recueillie, assistant à cette sainte cérémonie, dont la beauté est particulièrement rehaussée par l'éclat des illuminations du sanctuaire et par l'harmonie des chants.

Les communions ont été fort nombreuses à cette messe et, pendant toute la matinée, la table sainte n'a cessé d'être occupée par les fidèles.

A sept heures, a eu lieu, à Saint-Martin, la clôture de la retraite des hommes. La nef du milieu, qui leur avait été réservée, était entièrement pleine et beaucoup étaient, en outre, disséminés dans les autres nefs. Après l'Evangile, le R. P. Lefebvre, prédicateur de la retraite, a prononcé une courte mais chaleureuse allocution sur l'amour de Dieu, qui doit avoir son siège dans le cœur et non dans la sensibilité ou dans l'imagination, et qui doit occuper le cœur tout entier.

L'orateur développe ces deux pensées et en fait de judicieuses applications à son auditoire d'hommes. Le chant du *Credo* auquel ont pris part le plus grand nombre des assistants a suivi cette allocution.

Deux prêtres ont ensuite distribué la sainte communion depuis l'*Offertoire* jusqu'à la fin de la messe.

L'éclat de la solennité s'est surtout manifesté à la grand'messe, qui a attiré, dans les églises, une affluence extraordinaire. Dans toutes les paroisses, les chorales ont exécuté des messes en musique. A Saint-Martin, c'est la messe de Sainte-Thérèse par Th. De Hache qui a été interprétée avec plein succès. La chorale Notre-Dame a fait entendre le *Kyrie* et le *Gloria* d'Ambroise Thomas, le *Credo* de Th. de Hache, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus* de M. Koszul. Cette société s'est montrée, dans cette audition, à la hauteur de sa réputation si bien établie.

Le choral Saint-Jean-Baptiste a exécuté la Messe des rois Mages, de Pilot, et le grand chœur de Noël de Gounod, avec la perfection que nous avons déjà signalée bien souvent.

A Sainte-Elisabeth, la Société chorale du Patronage Saint-Eloi a interprété, à la satisfaction générale, la Messe de Desailly, un *O Salutaris* d'une très-gracieuse facture, et un beau *Tantum ergo* de M. Seutin.

Nous devons aussi mentionner le succès réel de la société chorale du St-Sépulcre dans l'exécution de la messe solennelle de Notre-Dame des Victoires de M. Peers, de la chorale du Sacré-Cœur, de celle de St-Joseph qui a chanté la messe des Pèlerins d'Augustin Bernard, de celle enfin du T.-S. Rédempteur qui a fait entendre le *Kyrie* et *Gloria* de la messe de l'Immaculée Conception, le *Credo* de Battmann, un *Sanctus* de Beethoven et un *Agnus* de Bizet.

Les vêpres, auxquelles la plupart des sociétés ont également prêté leur concours, ont été suivies dans toutes les paroisses, d'un sermon sur le touchant mystère du jour et d'un salut solennel. A Saint-Martin, le R. P. Lefèvre a prononcé, devant un nombreux auditoire d'élite, un remarquable discours sur le renoncement, dont l'enfant Jésus a donné un si décisif exemple, dans sa naissance à Bethléem.

L'inauguration de deux cantines scolaires aux écoles maternelles des rues Pierre-de-Roubaix et de Flandre. — Samedi midi a eu lieu, aux écoles maternelles des rues Pierre-de-Roubaix et de Flandre, l'inauguration des cantines scolaires. Nous avions le devoir de renseigner nos lecteurs sur ce fait : aussi, nous sommes-nous rendu dans les deux asiles.

Rue Pierre-de-Roubaix, sur 231 enfants, de trois à six ans, qui fréquentent l'école, cinquante ont pris part à ce premier repas, sous les yeux de MM. Henri Carrette, maire de Roubaix, et Dessobry, adjoint. Ce repas se composait de bouillon, et d'un plat de viande avec légumes ; bière et pain à discrétion. Il a été servi par la cantinière officielle — nous entendons, par ce terme, la personne envoyée par la ville pour la préparation des aliments et l'organisation du service — aidée par le personnel de l'asile : les enfants, par rangées de six, étaient installés dans le préau couvert, ce qui n'est pas sans inconvénient, au point de vue du service même de l'école maternelle.

Aussi, la directrice a-t-elle exprimé à la municipalité le vœu de voir construire, à l'extrémité de la cour, une cuisine et un réfectoire, où les enfants seraient conduits sous la surveillance du personnel. M. le Maire a répondu qu'on ne pouvait pas tout faire immédiatement, et que la municipalité attendrait.

Provisoirement, donc, la cuisine est installée dans le bureau même de la directrice : nous y voyons la batterie obligatoire, marmites, casseroles, ainsi que les petites assiettes et les gobelets en fer blanc, à l'usage des enfants : la viande et les légumes, destinés au repas de lundi, sont déjà préparés. Pour ce jour-là, on prévoit qu'il y aura 80 bouches à restaurer, et le personnel estime qu'avant la fin de l'année, les 231 enfants de l'asile participeront à cette manne gratuite.

Au moment où nous pénétrons dans le vaste préau, nos yeux sont frappés par un gigantesque arbre de Noël, le point de mire de l'attention des bébés.

C'est un don gracieux de Mme Constantin Descat — chaque année, à pareille époque, Mme Constantin Descat, fait cet envoi à toutes les écoles maternelles — auquel elle a joint des jouets, un immense panier bondé de coquilles, des vêtements, fichus, cravates, camisoles de laine, mouchoirs, etc. Au sommet de l'arbre, on voit le petit Jésus dans sa crèche.

Avec le don de la délégation cantonale, et le produit d'une quête organisée dans une fête particulière, cela constituera un joli Noël pour les enfants.

Nous quittons l'asile, rue Pierre-de-Roubaix, pour nous diriger vers l'autre extrémité de la ville, vers la rue de Flandre, à l'école maternelle du quartier. Le service, organisé dans les mêmes conditions qu'à la rue Pierre-de-Roubaix, ne nous donne guère matière à de nouvelles observations.

Faisons simplement remarquer qu'à la suite de l'appel adressé aux parents par la municipalité, 167 enfants — sur 440 qui fréquentent l'asile — ont participé au repas de samedi midi, sous les yeux de MM. Lepers, adjoint, et Poulain, conseiller municipal. La direction estime, toutefois, qu'il y en aura 300 la semaine prochaine et 400 au commencement de l'année 1893.

D'un côté comme de l'autre, il faudra de nouvelles dépenses auxquelles on n'avait peut-être pas songé à la Mairie : dépenses pour un nouveau personnel affecté au service culinaire, car le personnel des écoles proprement dit, était déjà surmené samedi, bien qu'une faible partie des enfants seulement eut pris part au premier repas; dépenses pour de nouveaux locaux, à peine de désorganiser le service de l'asile.

Quand nous sommes arrivé à l'école maternelle de la rue de Flandre, l'arbre de Noël de Madame Constantin Descat était illuminé : rangés des deux côtés, sur une quadruple ligne, les 400 enfants, munis des jouets qu'ils avaient reçus, se livraient à un concert improvisé où les sons aigres de la crécelle et les appels de trompette formaient la note *dominante* : la joie de tout ce petit monde faisait vraiment plaisir à voir. Nous serons certainement l'organe des parents en remerciant, en leur nom, Mme Descat pour sa généreuse attention à l'égard de leurs enfants.

Réunions de commissions municipales. — Une réunion aura lieu, mardi, 27 décembre, à huit heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Examen des observations de M. le Préfet relatives au budget. — 2° Distribution, à domicile, du pain délivré par le Bureau de Bienfaisance. — 3° Abonnement des brasseurs.

Les régates du « Cercle de l'Aviron. » — Le « Cercle de l'Aviron » dans son assemblée générale du 23 courant, a fixé au 28 mai la date des régates internationales qu'il se propose d'organiser l'an prochain.

Une jeune fille brûlée par de l'eau bouillante. — Une soigneuse, du nom de Sidonie Vervack, célibataire de vingt-deux ans, qui demeure chez ses parents, rue des Arts, a été victime, dimanche matin, d'un pénible accident.

En se levant, la jeune fille a plongé le pied droit dans un chaudron plein d'eau bouillante, que sa sœur venait de déposer, par mégarde, devant son lit, et s'est brûlée grièvement.

M. le docteur Lepers, appelé aussitôt pour lui donner des soins, lui a appliqué un premier pansement, et l'a fait ensuite transporter, en voiture, à l'Hôtel-Dieu.

Un vol d'argent dans une chambre, rue d'Alger. — Un ouvrier teinturier, Jean-Baptiste Parmentier, homme de soixante-six ans, qui loge chez Mme veuve Duhamel, cabaretière, rue d'Alger, avait déposé, samedi soir, ses vêtements, sur une chaise, dans sa chambre, avant de se mettre au lit

En s'habillant, dimanche matin, il ne fut pas peu surpris de constater qu'on avait, pendant la nuit, exploré les poches de son pantalon, dans l'une desquelles se trouvait son porte-monnaie, avec une vingtaine de francs.

Seulement, le voleur avait eu des scrupules, et s'était contenté de la moitié de l'argent.

M. Chapé, commissaire de police du 4e arrondissement, a reçu la plainte du vieillard.

Une bagarre à l'estaminet Emile Carrette. — Un de nos confrères racontait, samedi matin une bagarre qui se serait produite à l'estaminet de M. Emile Carrette, frère du maire, rue de la Gare. Deux voyageurs de commerce, selon lui, seraient entrés chez M. Carrette, et y auraient été traités, par un locataire de la maison de capitalistes, ventrus, etc. Une bagarre, à laquelle aurait été mêlé M. Louis Catrice, s'ensuivit. Le frère du maire aurait voulu frapper à coups de chaise les deux voyageurs : désarmé, et culbuté sous une table, il aurait été secouru énergiquement, très énergiquement même, par Mme Carrette, qui aurait expulsé, elle-même, les deux voyageurs.

Voici, d'après le frère du maire ce qui se serait exactement passé : Le fait s'est produit mardi dernier, vers minuit. Deux personnes, qui ne sont nullement voyageurs de commerce, entraient, à cette heure, dans le cabaret Emile Carrette. Au milieu de l'estaminet, le maître de céans, entouré d'un groupe, dans lequel se trouvaient M. Louis Catrice, un sieur R.... et un voyageur de commerce, de Lille, causait socialisme.

Les nouveaux venus se mêlèrent à la conversation, et, parait-il, manifestèrent à toute évidence des opinions qui n'étaient pas celles des assistants. Le sieur R... intervint : le ton qu'il prît leur déplut sans doute, car ils ripostèrent par une apostrophe violente. R... s'élança pour les souffleter — mais il fut devancé, et reçut lui-même un vigoureux coup de poing.

La bagarre allait devenir générale, et M. Louis Catrice, qui s'y était mêlé, était menacé. Mme Carrette intervint; réclamant le compte des consommations — soit douze sous. Les deux personnes, refusant de payer, furent mises à la porte par le voyageur de commerce de Lille, tandis que Mme Carrette retenait un parapluie en gage.

R... alla remettre, hors l'établissement, le parapluie à son propriétaire, ainsi que ses gants oubliés sur une table; comme échange de bons procédés, on lui donna les douze sous. Et, s'il faut en croire ce qu'on nous a dit chez M. Carrette, c'est ainsi que l'histoire se serait terminée.

Entre les deux versions, nos lecteurs jugeront.

Un bateau de charbon sur le point de sombrer, par suite d'une voie d'eau. — Le sauvetage. — Un accident, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, est survenu, vendredi soir, à la chute du jour, dans un bateau de charbon en déchargement au quai de Calais, devant le dépôt des mines de Vicoigne et Nœux.

Une lourde pièce de fer du treuil qui sert à l'ascension et à la descente des wagonnets, étant venue à se détacher, tomba à fond de cale, et causa une voie d'eau, sans trop d'importance à première vue, que le marinier réussit à étancher, tant bien que mal, avec la pomp